



L'ALLIANCE

UNE ÉNERGIE NOUVELLE

Info

DECEMBRE 2008 - BULLETIN N°15

UNE IRRESPONSABILITE MAXIMUM POUR LE SERVICE MINIMUM !

Si le droit de grève est un principe constitutionnel auquel nous sommes autant attachés que Monsieur le Maire, la continuité du service public, notamment dans l'enseignement, est également un principe constitutionnel que nous entendons défendre. Même si cela n'est pas le souci majeur de Monsieur le Maire, ce principe est pourtant le garant du respect des usagers que sont les enfants et les parents.

Dans une lettre adressée à chaque parent d'élève ce mardi 18 novembre, Monsieur le Maire nous explique ne pas être en mesure de mettre en oeuvre le service minimum dans les écoles pour remplacer les enseignants absents en raison du mouvement de grève lancé pour le jeudi 20 novembre. **Ce dispositif est pourtant désormais obligatoire.** Monsieur le Maire entend préciser que dans la mesure où 26 enseignants sur 49 exerçant dans les 9 écoles publiques de Seclin sont désireux de suivre le mouvement de grève, il doit en 48 heures trouver 78 remplaçants, puisque la loi fixe la règle de 10 enfants pour un encadrant adulte. Selon lui ce sont 780 enfants qui seraient concernés par cette grève. Monsieur le Maire en arrive alors à la conclusion que n'ayant que 14 animateurs titulaires du BAFA disponibles à Seclin aucun service minimum ne sera mis en place.

Il faut rappeler à Monsieur le Maire qu'en réalité **tous les parents ne sont pas concernés par le service minimum.** Dire que 780 enfants seraient accueillis les jours de grève dans le cadre du service minimum relève en effet d'une erreur monumentale de diagnostic qui frise l'incompétence. Les enfants dont l'un des parents ne travaille pas ne sont de toute évidence pas concernés par ce dispositif. Certains parents ont également la chance d'avoir des proches susceptibles de garder leurs enfants les jours de grève.

En réalité, ce service devient indispensable dans certains foyers où les deux conjoints travaillent ou encore dans les foyers monoparentaux. **Les 14 animateurs diplômés auraient ainsi très probablement suffi** pour accueillir l'ensemble des enfants concernés. De même, alors que le mouvement de grève est connu depuis des semaines, qu'à Seclin ces mouvements sont généralement suivis dans les écoles, Monsieur le Maire ne saurait nous faire croire qu'il ne pouvait pas anticiper la mise en place de ce service minimum.

Plutôt que de se réveiller 48 heures avant les échéances, ce mouvement devait être anticipé. Parce que **Monsieur le Maire n'a rien anticipé**, et disons le clairement parce **qu'il n'a pas non plus la volonté politique de mettre en oeuvre ce service**, ce sont ainsi les parents d'élèves qui doivent s'organiser en 48 heures pour trouver une solution pour garder leurs enfants. Parce que **Monsieur le Maire ne veut pas, les parents n'ont plus qu'à se débrouiller.**

Sachant que faire garder ses enfants coûte par enfant environ 5 € de l'heure, c'est ainsi **120 € que coûte une journée de grève** à une famille de trois enfants !

L'absence de considération de Monsieur le Maire pour les jeunes familles marque en réalité une absence réelle de respect. **Nous en avons assez des leçons dispensées sur la perte du pouvoir d'achat** alors que par son inaction Monsieur le Maire est en mesure de faire perdre 120 € par jour de grève à un jeune foyer.

Monsieur DEBREU se veut être le chantre de la solidarité. Où se trouve la solidarité dans ces circonstances ?

François-Xavier CADART

Chef de Groupe de l'Alliance pour Seclin

DES AIDES ET DES DEPENSES INUTILES ...

Nous avons tous pu constater depuis plusieurs semaines que notre maire a trouvé un nouveau cheval de bataille : « La DSU ».

Que ce soit dans la presse locale, dans l'hebdo Seclinois, lors du conseil municipal, ou sur notre bon marché du lundi matin, Bernard DEBREU se présente comme l'homme de la situation, grand défenseur de la DSU.

Mécontent du peu d'attention qu'on a bien voulu lui consacrer, voilà qu'il se lance dans une pétition, mais quelle pétition ! **un papier d'environ 120 grammes, une impression de qualité, des dimensions 10 cm par 15 cm**, son nom et prénom écrit en grand caractère alors qu'il y a peine de place pour écrire le votre. Tout cela pour ne récolter qu'un nom, prénom adresse et signature, ce qui ne représente qu'environ 12% du document.

Où sont les bonnes vieilles pétitions sur du papier recyclé, noir et blanc, où l'on veillait à ne pas perdre de place, pas **de gaspillage de papier** et de consommables et surtout pas de **dépenses inutiles.** Certains syndicats et partis politiques pourraient le confirmer. Tous les élus de la majorité ont-ils accepté la pétition dans cet état ? Où est-ce encore juste le fruit du travail d'un petit groupe de personnes ?

Et oui il est triste de s'apercevoir de ce que l'on fait de notre argent. Quel exemple pour quelqu'un qui en réclame toujours plus. Ce qui au passage serait plus que louable, dans de correctes conditions ! Pendant ce temps là, **les Seclinois qui payent pour ce gaspillage**, doivent compter !!

Fort heureusement, les ménages Seclinois ne fonctionnent pas ainsi ! Certes, à ce train là ils seraient plus que connus ! Mais à coup sur, ils passeraient leur temps à réclamer des aides !

David DA SILVA VASCONCELOS

MANIFESTATIONS D'ASSOCIATIONS TRES POLITISEES

**Pas vu
pas pris**

Il n'y a que la vérité qui blesse ...

Lors de la campagne municipale nous avons fait part aux Seclinois de notre désir de voir évoluer les associations à but culturel ou sportif hors de diverses pressions politiques.

Bien entendu et vous l'aviez compris, **nous n'accusons pas toutes les associations et surtout pas leurs adhérents** qui eux ne font que subir !

Néanmoins, certains présidents se sont empressés, choqués par nos écrits, de démentir ce que nous disions.

Si vous avez suivi l'actualité, vous vous en êtes rendu compte, **Les photos parlent d'elles mêmes (hebdo seclinois)**, et prouvent **le joug politique qu'exerce le maire de Seclin** sur certaines associations !

On y retrouve sur les tables d'une manifestation de l'une d'entre elles, la pétition proposée par le Maire !

Alors ... Qu'en Pensez-vous ?

David DA SILVA VASCONCELOS

NOVEMBRE : MOIS DU SOUVENIR

Pour les jeunes, c'est quoi le champ d'Honneur ? Autrefois, on parlait aux écoliers du « tableau d'Honneur » et des « prix d'Honneur ».

Aujourd'hui, nous devons nous **rassembler et inviter les jeunes générations à entretenir le « souvenir »** et à **retrouver le sens des vraies valeurs, comme l'Honneur et le Mérite.**

« Morts au champ d'Honneur », ce sont nos anciens, nos familles et aussi ceux d'en face ; ce sont toutes les personnes que la violence, la guerre et le terrorisme ont assassinés.

Le champ d'Honneur, c'est le lieu où des hommes, des femmes, des enfants acceptent de donner leur vie parce qu'à leurs yeux certaines causes, telles la liberté, la sécurité sont supérieures à leur vie.

Le champ d'Honneur, il faut en parler, il faut rappeler les noms, ceux de nos ancêtres, il faut répondre à nos jeunes. Pour cela, **il est nécessaire de savoir, de se souvenir** et que notre vie d'aujourd'hui en sorte éclairée.

Ce 90^{ème} anniversaire du 11 novembre fût marqué par un déplacement soutenu des SECLINOIS.

La municipalité a organisé **un voyage à Verdun** de 2 jours avec la participation des jeunes du collège Jean DEMAILLY, **entourés par leurs professeurs et plusieurs anciens Combattants.** Un séjour qui nous a tous marqués, parcours accidenté par les impacts d'obus, par les tranchées, par la rétrospective des combats, mais surtout impressionnés de savoir que, sous nos pieds, des milliers d'hommes « sans nom » reposent.

J'avoue humblement que cela a été pour moi un pèlerinage du souvenir mais surtout de recueillement. **A nos jeunes, qui se portent volontaires pour prendre le relais,** pour porter les drapeaux, soyons reconnaissants.

Roger MILLE

NOTRE DROIT D'EXPRESSION, NOUS Y TENONS ...

Dans un numéro spécial de l'hebdo-seclinois du mois de septembre, vous avez peut-être constaté **qu'une place avait été accordée à l'expression de chaque groupe politique** existant à Seclin.

Cette avancée en faveur de la reconnaissance de notre droit d'expression n'est ni le fruit du hasard, ni l'aboutissement d'une réflexion menée par Monsieur le Maire soudainement touché par une sorte de grâce démocratique.

En effet, dès le lendemain de l'annonce des résultats des élections municipales de mars 2008, nous adressions à Monsieur le Maire une demande visant à faire reconnaître notre droit d'expression dans chaque numéro de l'Hebdo-Seclinois. **La loi reconnaît un droit d'expression pour les groupes politiques d'opposition** chaque semaine dès lors qu'il existe un bulletin municipal hebdomadaire. Alors que la réponse de Monsieur le Maire se faisait attendre, nous constatons lors du vote du règlement intérieur du Conseil municipal qu'un droit d'expression ne nous serait accordé qu'une fois par trimestre !!! C'est la raison pour laquelle **un recours devant le Tribunal administratif est actuellement engagé** afin d'obtenir l'annulation de ce règlement intérieur illégal.

Si nous nous engageons dans une telle démarche, c'est parce que nous estimons qu'il est **indispensable dans une société démocratique de se battre**, lorsque cela est rendu nécessaire, contre le **monopole de la pensée unique et de l'image**, de lutter contre toute forme de **prise en otage des consciences.**

Tout comme Monsieur le Maire et son équipe, nous avons également des choses à vous communiquer, des événements à signaler auxquels il nous semble important de participer, **des associations ou des actions à encourager.** Pensez-vous que si notre groupe n'était pas vigilant vous auriez entendu parler de **la fermeture du centre équestre.** Celle-ci se serait faite dans le plus grand silence sans aucune information.

Parce que nous sommes convaincus que chaque seclinois aura beaucoup à gagner lorsqu'un droit d'expression sera reconnu à l'opposition, nous osons vous demander de nous soutenir dans notre action. **L'hebdo-Seclinois** est un outil de communication auquel nous sommes tous attachés, il ne doit pas devenir **un outil de propagande.**

Pour vous servir, nous avons besoin de vous, alors soutenez notre action en adhérant à l'Alliance pour Seclin.

François-Xavier CADART

REJOIGNEZ-NOUS !



FAITES DE SECLIN UNE VILLE DEMOCRATIQUE

Soutenez l'action de l'Alliance qui veut un Seclin pour tous ! En nous rejoignant :

Nom & prénom.....

Tél :

Adresse.....

Email :

VIVONS L'ALLIANCE POUR SECLIN - BP 70312 - 59473 SECLIN Cedex